



COMMUNIQUE DE PRESSE

Solidarité avec Mohammed Bakri, à nouveau attaqué pour *Jenin, Jenin*

Genève, le 25 novembre 2016 - À la veille de son départ pour participer aux **Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer C'est Exister (PFC'E)** qui ont débuté hier à Genève, l'acteur et cinéaste Mohammed Bakri apprenait qu'une nouvelle plainte pour diffamation, avec une demande de dédommagement d'un montant de 2,7 millions de shekels (plus de 700'000 CHF), venait d'être déposée contre lui pour son film documentaire *Jenin, Jenin*. Et ce, par un militaire israélien qui avait participé au siège et à la destruction totale du camp de réfugiés de Jénine en avril 2002. D'abord interdit en Israël à sa sortie, le film avait ensuite fait l'objet de plaintes pour diffamation avec des demandes de dédommagement d'exactly le même montant par cinq autres militaires israéliens. Au bout d'éprouvantes batailles judiciaires, l'interdiction du film avait finalement été levée et les plaintes déboutées par la Cour suprême israélienne.

Les **Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer C'est Exister** affirment leur **entière solidarité avec Mohammed Bakri** face à cette nouvelle attaque contre la création cinématographique critique et d'opposition en Israël, et rappelle que les publics genevois et romands auront deux occasions pour voir *Jenin, Jenin* et dialoguer avec son auteur au cinéma Sputnik à Genève, le dimanche 27 nov. à 11h, et à Lausanne le lundi 28 nov. à 20h au cinéma Oblò.

Pour rappel, en avril 2002, durant la deuxième Intifada, Mohammad Bakri s'est rendu à Jénine afin de constater par lui-même les dégâts résultants de la bataille sanglante qui s'était déroulée dans le camp de réfugiés de cette ville palestinienne. Cette terrible expérience a amené l'acteur et cinéaste de

renommée internationale, Palestinien citoyen d'Israël, bien connu pour son engagement pour la paix, à réaliser le film *Jenin, Jenin*, pour montrer les violents événements survenus dans le camp tels qu'ils ont été vécus par ses habitant-e-s.

Depuis la sortie du film en 2003, Bakri a été confronté à nombre d'attaques judiciaires et politiques très dures de la part de plusieurs organisations qui cherchaient à empêcher sa diffusion en Israël et dans le monde. Bakri a été de fait banni des productions théâtrales et cinématographiques en Israël.

Cette nouvelle plainte pour diffamation, accompagnée d'une demande d'une forte somme financière en guise de dédommagement, poursuit le travail de censure contre les artistes qui expriment des vues critiques et d'opposition en Israël.

PFCE appelle tous ceux et celles qui, en Suisse et ailleurs, ont à cœur la liberté d'expression pour les artistes et les réalisateurs et réalisatrices, à faire part de leur solidarité avec Mohammed Bakri. En ce sens, le comité de PFC'E vous convie à venir échanger avec Mohammed Bakri à l'issue de la projection de *Jenin, Jenin* dimanche 27 nov. à 11h au Spoutnik, et à relayer cette information parmi votre réseau.

Contact presse PFC'E: Sandra Fontaine, Tel: +33 (0)6 83 58 40 30

Merci de nous signaler toute reprise de ce communiqué par votre média.

Contact comité PFC'E: Tobia Schnebli, tel: +41 (0)76 392 32 42